

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUIN 2026

Lieu : salle du conseil communautaire  
7 bld de la Trouillette – 79400 SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE

Date de la convocation : 18 juin 2026

Date de publication : 30 juin 2026

Nombre de membres en exercice : 46

Présents : Stéphane BAUDRY, Laurent BALOGÉ, Marie-Laure BOISSEL, Didier JOLLET, Jean-François RENOUX, Catherine PINEAU, Vincent TANNEAU, Marie-Pierre MISSIOUX, Frédéric BOURGET, Julien SEIGNEURET, Alain HIBON, Emmanuel ROCHETEAU, Gaël JOSEPH, Catherine OMBRET, Christophe RENAUD, Pascale FOUET, Véronique SEDINSKI, Thomas BRAUD, Alain BORDAGE, Nathalie LIEVENS, Béatrice CRETIEN, Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Dominique ANNONIER, Emilie Y-HRAH-KRONG, Guillaume MARCETEAU, Maïté CÔME, Corinne GUYON, Marie-Lise BERCIER, Philippe JUMEAU, Morgane SEMERDJIAN, Roger LARGEAUD, Céline RIVOLET, Dominique PAYET, Christine HEINTZ, Jérôme GRELET.

Absents : Sophie FAVRIOU, Thierry PETRAULT, Laure MAGOT. Eric PREVOST, Bernard de LOYNES.

Excusée : Sylvie VIVIER.

Pouvoirs : Kevin GAILLARD donne pouvoir à Christophe RENAUD, Laurent DUPUIS donne pouvoir à Béatrice CRETIEN, Daniel JOLLIT donne pouvoir à Stéphane BAUDRY, Tony CHEYROUSE donne pouvoir à Emilie Y-HRAH-KRONG, Nathalie PETRAULT donne pouvoir à Dominique PAYET.

Président de séance : Stéphane BAUDRY

Secrétaire de séance : Dominique PAYET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

079-200041994-20260624-DE-2026-06-39-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2026



### DE-2026-06-39 AFFECTATION DES RÉSULTATS BUDGET 400 44 ZONES D'ACTIVITÉS

Rapporteur Didier JOLLET

Monsieur le Vice-Président délégué propose l'affectation de résultats suivante pour le budget zones d'activités pour l'exercice 2025 :

| SECTION DE FONCTIONNEMENT       |                       | SECTION D'INVESTISSEMENT        |                         |
|---------------------------------|-----------------------|---------------------------------|-------------------------|
| Recettes 2025                   | 7 546 970,16 €        | Recettes 2025                   | 5 973 618,36 €          |
| Dépenses 2025                   | 7 613 762,00 €        | Dépenses 2025                   | 7 580 257,97 €          |
| Résultat d'exercice 2025        | - 66 791,84 €         | Résultat d'exercice 2025        | - 1 606 639,61 €        |
| Excédent de clôture 2024        | 6 191 840,83 €        | Déficit de clôture 2024         | - 5 745 398,78 €        |
| <b>Résultat de clôture 2025</b> | <b>6 125 048,99 €</b> | <b>Résultat de clôture 2025</b> | <b>- 7 352 038,39 €</b> |

Ces sommes sont reprises au budget supplémentaire 2026

Le conseil communautaire, sur présentation du rapport par le vice-président délégué, décide à l'unanimité,

- D'APPROUVER la reprise des résultats de l'exercice 2025 tels qu'indiqués ci-dessus pour le budget zones d'activités

Le président de séance,



Le/la secrétaire de séance,